

Mauvaise humeur à l'égard de Pierre-Yves Maillard

● La hausse de 26,7 millions des subsides des primes maladie décidée par le Conseil d'Etat pour 2013 passe mal auprès des communes, qui devront la financer pour partie (6,6 millions). Dans une interpellation, la présidente de l'Union des communes vaudoises, Claudine Wyssa (PLR), fustige cette augmentation de la facture sociale. «Les communes n'en peuvent plus!

Elles ont de la peine à boucler leur budget.» Surtout, elles ont peu goûté d'apprendre cette «décision unilatérale» du Conseil d'Etat par la *Feuille des avis officiels* (FAO).

Hier matin, les députés, eux, n'ont pas apprécié l'absence du conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, pour répondre à l'interpellation. Pascal Broulis a dû le remplacer. Le président du PLR, Frédéric Borloz, a volé

au secours de «son» conseiller d'Etat, dénonçant «le machiavélisme de Pierre-Yves Maillard». Même mécontentement chez Philippe Vuillemin (PLR): «On est émasculé du débat!» a-t-il lancé. Le débat a été reporté.

Les quelques interventions d'hier laissent présager d'une forte opposition de la droite à cette augmentation des subsides au moment de la voter dans le budget 2013. Frédéric Borloz

s'est ainsi étonné d'un relèvement du plafond de revenu donnant droit au subside à 82 000 francs: «On fait plus qu'aider les familles les plus nécessiteuses.»

Quant à Pierre-Yves Maillard, il s'est platement excusé l'après-midi, expliquant qu'il avait cru que le Grand Conseil ne siégerait pas avant 10 h: «Cela ne se reproduira plus.»

I.B.